

Commune
de
CHAUMONT-GISTOUX



Secrétariat

***A MESDAMES ET MESSIEURS LES
MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL***

Mesdames,
Messieurs,

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L.1122-13, paragraphe 1^{er} du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer, pour la première fois, à la séance du Conseil communal qui aura lieu :

**Le 25 mars 2019 à 20 heures 00 à la Maison Communale – Salle des Mariages,
rue Colleau 2 à 1325 Chaumont-Gistoux**

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 25/02/2019
2. Communications

AFFAIRES GÉNÉRALES

3. Communication - Charte du journal communal de Chaumont-Gistoux annexée au ROI du Conseil communal - Approbation.
4. Motion contre l'enfermement des mineurs "On n'enferme pas un enfant" - Approbation.

BUDGET ET FINANCES

5. Plan de cohésion sociale (PCS) – Rapport financier 2018 – Approbation.
6. Budget du CPAS pour l'année 2019 - Approbation.

ENSEIGNEMENT - ATL

7. Convention d'accompagnement et de suivi dans le cadre du dispositif de pilotage de l'école communale de Bonlez retenue dans la deuxième phase des plans de pilotage - Approbation.
8. Convention d'accompagnement et de suivi dans le cadre du dispositif de pilotage de l'école communale de Gistoux retenue dans la deuxième phase des plans de pilotage - Approbation.

9. Convention d'accompagnement et de suivi dans le cadre du dispositif de pilotage de l'école communale de Dion retenue dans la deuxième phase des plans de pilotage - Approbation.
10. Convention d'accompagnement et de suivi dans le cadre du dispositif de pilotage de l'école communale de Chaumont retenue dans la deuxième phase des plans de pilotage - Approbation.

TRAVAUX

11. Marché de service - Mise en place d'une "Pop-up place" à Gistoux - Approbation des conditions et du mode de passation du marché.
12. Marché de travaux - Rénovation de l'installation de chauffage de l'école communale de Gistoux et de l'administration communale - Approbation des conditions et du mode de passation du marché.
13. Marché de travaux - Bail d'entretien des voiries communales 2019 - Approbation des conditions et du mode de passation.
14. Accès aux sites de traitements des produits de curage gérés par IGRETEC – Approbation d'une convention entre la commune et IGRETEC.

URBANISME - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - LOGEMENT

15. Adhésion Convention des Maires (appel POLLEC RW) - Approbation

ENVIRONNEMENT - MOBILITÉ

16. Déchets ménagers - Lancement d'un nouveau marché public pour la collecte des déchets ménagers - Décision.

SERVICE JURIDIQUE - PATRIMOINE

17. Convention entre la commune de Chaumont-Gistoux et InBW - Prise d'un arrêté d'expropriation et négociations relatifs à l'égouttage et l'amélioration du quartier panorama à Chaumont-Gistoux - Décision.

QUESTIONS - RÉPONSES

18. Questions - Réponses

SEANCE A HUIS CLOS

AFFAIRES GÉNÉRALES

19. Régie communale autonome (RCA) - Démission de deux administrateurs - Remplacements.
20. APIBW - Désignation de trois délégués aux assemblées générales - Retrait de la délibération du Conseil communal du 25 février 2019.
21. IPB (Immobilière Publique du centre et de l'est du Brabant wallon) - Désignation de trois délégués à l'AG et d'un candidat au CA.

ENSEIGNEMENT - ATL

22. Enseignement - Année scolaire 2018-2019 - Evaluation d'une directrice en stage d'une école communale - Rapport d'évaluation à l'issue de la 1ère année de stage - Décision.
23. Enseignement - Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non

- vacant à raison de 09/26 périodes/semaine du 21/02 au 1er/03/2019 - Ratification
24. Enseignement - Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Prolongation de désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans des emplois vacant et non vacant à raison de 18/24 périodes/semaine - Ratification.
 25. Enseignement - Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Prolongation de désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à raison de 24/24 périodes/semaine jusqu'au 15/02/2019 - Ratification.
 26. Enseignement - Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 13/26 périodes/semaine du 28/01 au 28/06/2019 (ouverture de cadre à l'école de Corroy) - Ratification.
 27. Enseignement - Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Prolongation de désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 18/24 périodes/semaine (emploi devenu vacant au 1er/01/2019) - Ratification.
 28. Enseignement - Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 12/24 périodes/semaine en remplacement de la titulaire en incapacité de travail pour cause de maladie du 29.01 au 15.02.2019 - Ratification.
 29. Enseignement - Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - prolongation de désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 12/24 périodes/semaine - Ratification.
 30. Enseignement - Année scolaire 2018-2019 - Ecoles fondamentales de et à Chaumont-Gistoux - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 12/24 périodes/semaine - Ratification.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Par ordonnance :

Le Directeur général,

B. ANDRE



Le Bourgmestre,

L. DECORTE

